



Commune de **SAINTE-ODE**

Octobre 2023

Programme Communal de Développement Rural

Partie 3

Diagnostic partagé

AUTEUR DE PROJET



Rue des Chasseurs Ardennais, 32
B-6880 BERTRIX
TÉL ; 061/41 54 54 - Fax 061/41 55 07
info@impact-sprl.be - www.impact-sprl.be



Table des matières

1	Diagnostic partagé – Tableaux AFOM	4
1.1	Vivre à Sainte-Ode	4
1.1.1	Démographie	4
1.1.2	Services à la population	5
1.1.3	Culture, sport, loisirs, vie associative et cohésion sociale	6
1.2	Habiter à Sainte-Ode	8
1.2.1	Environnement	8
1.2.2	Cadre bâti, patrimoine et aménagement du territoire	9
1.2.3	Logement	10
1.2.4	Énergie	11
1.2.5	Mobilité et sécurité	12
1.3	Travailler, consommer et entreprendre à Sainte-Ode	14
1.3.1	Agriculture et produits locaux	14
1.3.2	Entreprises, emplois et commerces	15
1.3.3	Tourisme	16
2	Vision synthétique du développement souhaité à un horizon de 10 ans – Enjeux...	18
2.1	La création d'une identité du territoire et d'un sentiment d'appartenance à Sainte-Ode	18
2.2	La préservation et la valorisation des ressources naturelles	19
2.3	Le développement de services et de la filière économique locale, adaptés au territoire rural et à l'évolution de la population	21

Méthodologie

La description des caractéristiques socio-économiques (partie 1 du PCDR) a permis d'identifier les forces et faiblesses du territoire, ainsi que les problématiques majeures et les ressources spécifiques.

Les résultats de la participation des habitants (partie 2 du PCDR) via les consultations villageoises et la rencontre avec les personnes ressources reflètent les souhaits de la population et la perception qu'elle a de sa commune.

Bien que la réflexion se veuille transversale, le rapport est présenté selon les thématiques abordées lors de la phase de consultation, à savoir :

- **Vivre ensemble à Sainte-Ode ;**
- **Habiter à Sainte-Ode ;**
- **Travailler et entreprendre à Sainte-Ode.**

L'analyse croisée de ces données « objectives » et « subjectives » a permis d'aboutir à un diagnostic partagé décrit ci-après (partie 3 du PCDR).

Le diagnostic partagé est présenté sous la forme de tableaux « AFOM », définis selon les actions du « système » commune. Ce système regroupe l'ensemble des acteurs en lien avec la commune (habitants, forces vives, etc.)

Axes	Aspects positifs	Aspects négatifs
INTERNE Tout ce qui peut être maîtrisé par des actions du « système » commune	Les FORCES sont les aspects positifs, propres au territoire, maîtrisables, sur lesquels on peut s'appuyer pour construire le futur	Les FAIBLESSES sont les aspects négatifs propres au territoire, contrôlables, sur lesquels il y a une marge d'amélioration possible
EXTERNE Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par des actions du « système » commune	Les OPPORTUNITÉS sont les éléments positifs, extérieurs, tendances évolutives difficilement maîtrisables mais dont on peut tirer parti	Les MENACES sont les éléments négatifs extérieurs difficilement maîtrisables et pouvant limiter le développement

Ensuite, le diagnostic partagé a été retravaillé par la CLDR pour proposer 3 enjeux majeurs, ceux-ci ayant été *in fine* validés en Commission Locale de Développement Rural (CLDR). Il en découle la rédaction d'une vision synthétique des pistes de développement souhaitées à un horizon de dix ans, définissant les enjeux pour le territoire et les premières tendances vers la définition d'une stratégie de développement.

Notons que le développement rural se veut représentatif des besoins de la population. Les différents éléments d'analyse ont été soulevés par les habitants ayant participé aux consultations villageoises et s'étant exprimé lors de ces réunions. En ce sens, ce diagnostic partagé et pistes d'enjeux constituent l'étape intermédiaire entre l'analyse des caractéristiques de la commune et l'élaboration de la stratégie.

1 Diagnostic partagé – Tableaux AFOM

1.1 Vivre à Sainte-Ode

1.1.1 Démographie

ATOUS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - 26% de la population a moins de 20 ans - Âge moyen = 40,2 ans - Faible densité de population (26,5 habitants par km²) - Augmentation de la population de 17,5% d'ici 2035 	<ul style="list-style-type: none"> - /
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Micro-région démographiquement attractive 	<ul style="list-style-type: none"> - Soldes naturel et migratoire négatifs en 2020 - Augmentation des + de 65 ans (17,7%) depuis 2010 - Projections démographiques pour les + de 65 ans d'ici 2035 : plus 21,9%
Analyse partagée	
<p>La commune de Sainte-Ode avec ses 2.665 habitants en 2022 présente une faible densité de population, nettement inférieure à l'arrondissement de Bastogne et à la Région wallonne. Ces trente dernières années, la commune a vu sa population augmenter de manière irrégulière mais constante jusqu'en 2020. Une légère diminution a été observée depuis lors mais l'IWEPS projette une augmentation d'ici 2035, notamment des moins de 20 ans (+ 24,4 %).</p> <p>La pyramide des âges de la commune indique une large proportion de jeunes sur le territoire et le nombre de couples mariés ou non avec enfants conforte cette observation. Toutefois, en parallèle, les projections démographiques montrent une augmentation significative des + de 65 ans, ce qui va inévitablement engendrer des besoins spécifiques supplémentaires.</p>	
Apports de la population	
<p>Les habitants soulignent les difficultés d'intégration des nouveaux arrivants. Ils souhaiteraient consolider les liens sociaux et proposent de développer l'accueil des nouveaux habitants et de favoriser les contacts de manière générale entre les nouveaux habitants et les habitants de longue date. Ils souhaitent également que les besoins liés à l'augmentation à venir de la population soient anticipés, que ce soit au niveau des services, des logements, de la mobilité, ou encore des loisirs.</p>	

1.1.2 Services à la population

ATOUPS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - CPAS et PCS - « La Moisson » : foyer communautaire de Houmont - Le Tchession - Centre MENA - Centre Croix-Rouge - 4 écoles fondamentales - École du dehors en cours à Rechrival - Accueil Temps Libre (ATL) - Séniorie de Sainte-Ode - Crèche à Fontenal - Maison des jeunes (CRAB : Centre Régional d'Animation de Beauplateau) - Patro - BiblioLudoBus - Clubs 3x20 - Maison d'accueil « L'oiseau bleu » (3x20) - Services d'aide et de repas à domicile - Cabinets médicaux à Amberloup et Lavacherie - Pharmacie - Magasin de seconde main 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de place d'accueil pour la petite enfance - Difficultés d'accès aux activités (mobilité) pour les aînés - Accès PMR des différents services
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la capacité de la crèche via le Plan Cigogne - Nouvelle antenne télécommunications sur Houmont programmée pour 2023 	<ul style="list-style-type: none"> - Problématique liée à la connexion internet concentrée sur quelques villages à très faible densité
Analyse partagée	
<p>La jeunesse est particulièrement choyée à Sainte-Ode, avec une offre d'activités et d'encadrement de qualité, particulièrement grâce au CRAB, au Patro, à l'ATL communale et au club des jeunes.</p> <p>Toutefois, le territoire communal ne compte pas d'école secondaire. Ce constat doit toutefois être nuancé par le caractère rural de Sainte-Ode qui ne plaide pas en faveur de ce type d'implantation. En conséquence, les élèves se déplacent donc dans les communes de Libramont et Bastogne pour poursuivre leur scolarité.</p> <p>Des activités sont également proposées aux aînés. Le bémol se situe au niveau de l'accessibilité de ces activités pour les habitants des villages plus éloignés et qui ne disposent pas de solution de mobilité. Une attention doit également être portée à l'accès PMR des différentes structures.</p>	

En termes de connectivité du territoire, grâce à l'impulsion de la commune, des efforts ont été entrepris pour améliorer la situation. La problématique se cantonne maintenant à quelques villages de très faible densité.

On constate donc qu'une offre en services existe sur la commune pour les différentes tranches d'âges mais également que des besoins liés aux projections démographiques vont apparaître.

Apports de la population

Les habitants de Sainte-Ode se disent gâtés en termes de services. En outre, les écoles sont une force pour le territoire et les habitants en sont bien conscients.

Concernant les aînés, bien que la présence de la séniorie soit un atout reconnu des habitants, certains souhaitent voir se développer une formule intermédiaire entre le domicile et la maison de repos, comme par exemple la création d'une résidence services.

1.1.3 Culture, sport, loisirs, vie associative et cohésion sociale

ATOUPS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Présence de maisons de village et de la maison rurale - Troupe de théâtre en développement - 5000€ pour la culture prévus au budget 2023 - Associations de parents, comités de quartier, clubs des jeunes, clubs des aînés - Kermesses de villages - Fête du Parc naturel des deux Ourthes - Conseils consultatifs : CCCA, Conseil des enfants, CLDR et Conseil consultatif culturel - Club de football dynamique au niveau des jeunes et du football féminin - L'Harmonie 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'événements ou d'infrastructures culturelles - Absence de lieux de rassemblement intérieurs dédiés à la vie associative, notamment à Gërimont
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Infrastructures et activités culturelles dans les communes voisines 	- /

Analyse partagée

La vie associative et sportive est particulièrement riche et diversifiée à Sainte-Ode. Cela contribue grandement à la dynamisation du territoire et au sentiment de « bien-vivre » à Sainte-Ode relaté par les habitants.

Toutefois, que ce soit au niveau associatif, culturel, ou bien lié à la cohésion sociale des habitants de la commune, des améliorations restent à apporter. Les habitants ne sont pas encore attachés à une identité territoriale forte en raison notamment de l'esprit de clocher qui règne encore à l'heure actuelle. Par ailleurs, il manque des activités fédératrices et intergénérationnelles qui favorisent les liens sociaux.

Les infrastructures socio-culturelles sont présentes en nombre sur la commune grâce aux réalisations du précédent PCDR (maisons de village et maison rurale). Seule l'offre culturelle est à la traîne. Toutefois, la commune vient d'initier la création d'une troupe de théâtre et compte poursuivre ses efforts en la matière.

Apports de la population

Lors des consultations, il a été proposé de rassembler les infrastructures footballistiques en un site unique, synthétique, et d'utiliser le terrain de football d'Amberloup pour y aménager un espace de convivialité, de détente et de jeux.

Certains habitants regrettent toutefois l'absence de lieux de rassemblement intérieurs dédiés à la vie associative dans certains villages, comme à Gërimont. Une salle est par contre en cours de réalisation à Magerotte.

Les citoyens proposent de renforcer les liens entre les associations existantes via davantage de communication entre elles, ce qui permettrait d'envisager des activités en commun, tel que le marché du terroir.

Au niveau culturel, la population aimerait voir le patrimoine bâti, tel que les églises, valorisées et utilisées.

Enfin, l'idée émise par certains habitants d'aménager les centres de villages avec des espaces de convivialité renforcerait la cohésion sociale et l'identité communale.

1.2 Habiter à Sainte-Ode

1.2.1 Environnement

ATOOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Vallées de l'Ourthe occidentale et du Laval à préserver - 2 sites Natura 2000 (18,7% du territoire) - 93,4% de terrains non artificialisés - 4 réserves naturelles domaniales - 22 sites de grand intérêt biologique - 23 arbres remarquables (dont un frêne classé) - 9 périmètres d'intérêt paysager - Participation à l'événement « Semaine de l'arbre » - Forêt = 45,7% du territoire - Vente de bois = en moyenne 100.000€ (en 2021 = 195.243€ : chiffre exceptionnel) - Cadre naturel et sentiers de randonnées - Qualité du fleurissement des villages - Réserve naturelle d'Orti avec son verger et son parcours artistique 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de haie remarquable recensée - Point d'attention particulier aux aléas d'inondation dans les villages de Tonny et Amberloup (majoritairement des zones non-urbanisées) - Soucis rencontrés lors des inondations - Présence de trop de castors, rats laveurs et blaireaux
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Parc Naturel des deux Ourthes - Contrat de rivière Ourthe - Création d'une station d'épuration à Amberloup (perspective de mise en service en 2027) 	<ul style="list-style-type: none"> - Traitement des eaux usées à améliorer
Analyse partagée	
<p>Sainte-Ode est une commune rurale du Centre-Ardenne caractérisée par ses cours d'eau et les vallées qu'ils dessinent, un territoire forestier et agricole, et une multitude de sites naturels valorisables.</p> <p>La commune est engagée en faveur de l'environnement et fait partie de synergies transcommunales (le Contrat de rivière Ourthe et le Parc naturel des deux Ourthes) qu'il convient de pérenniser et renforcer pour favoriser la protection des espaces naturels sur le territoire.</p>	
Apports de la population	
<p>Les habitants ont conscience du cadre environnemental exceptionnel dont ils peuvent profiter, ainsi que du calme et du sentiment de sécurité que l'on ressent dans la commune. La réserve naturelle d'Orti avec son verger et son parcours artistique est un joyau à leurs yeux,</p>	

tout comme la vallée de l'Ourthe et du Laval. Sur le long terme, préserver et protéger ces espaces non bâtis que sont la forêt et les cultures, ainsi que les cours d'eau, est donc essentiel. La population souhaite créer de nouvelles réserves naturelles et les relier entre elles. Les habitants proposent également que des parcelles communales soient mises à disposition afin que chaque famille puisse y cultiver un jardin et ils imaginent la création d'une forêt comestible – et de manière générale la plantation de plus d'arbres fruitiers et de haies. Au niveau des villages, ils reconnaissent leur beauté et la qualité du fleurissement. La population apprécie l'attention portée à la qualité de l'eau ainsi que la préservation de l'environnement sur la commune. Côté menaces, ils soulignent la nécessité d'améliorer le traitement des eaux usées et déplorent les quelques soucis observés lors des inondations. La présence de nombreux castors et de rats-laveurs est perçue comme une menace et devrait selon les habitants être régulée.

1.2.2 Cadre bâti, patrimoine et aménagement du territoire

ATOUPS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - SOL (Schéma d'Orientation Local) : PCA camping de Tonny - Patrimoine architectural historique (châteaux, églises, ponts, etc.) - Une centaine de murs en pierres sèches (projet Interreg) - Sauvegarde et mise en valeur d'une partie du patrimoine existant - Circuit du Petit Patrimoine (ancien PCDR) - Vitraux répertoriés - Potentiel de reconversion de certaines églises 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'outils d'aménagement du territoire et d'urbanisme (SDC, GCU, etc.) - Très peu de terrains communaux - Certains éléments du patrimoine existant tendent à disparaître (abreuvoirs, ponts, croix etc.) - Murs extérieurs de l'église de Magerotte à rénover - État du château du Celly (à rénover)
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - / 	<ul style="list-style-type: none"> - Morcellement de la zone d'habitat dans une multitude de villages et hameaux
Analyse partagée	
<p>Le patrimoine est particulièrement riche, que ce soit au niveau des sites, des monuments ou encore du petit patrimoine. Il s'agit là d'un atout important pour le territoire qui mérite d'être sauvegardé et mis en valeur.</p> <p>Il manque des outils pour l'aménagement du territoire sur la commune, tels qu'un SDC (incluant un volet mobilité) ou un GCU. Ces outils pour gérer le territoire permettraient pourtant, s'ils étaient mis en œuvre, de mobiliser le potentiel foncier différemment, notamment dans une perspective de création de logements.</p>	
Apports de la population	
<p>Côté forces, les habitants saluent la création d'un circuit du petit patrimoine lors de la précédente opération de développement rural. Ils demandent à ce qu'une attention</p>	

particulière soit portée à la sauvegarde et à la rénovation de ce petit patrimoine. La qualité du travail du service travaux est également appréciée.

1.2.3 Logement

ATOUPS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - 3 logements communaux - 1 logement tremplin - Séniorie de Sainte-Ode 	<ul style="list-style-type: none"> - Majorité des bâtiments érigés avant 1900 - Augmentation du nombre de ménages vivant dans un logement public - Manque de logements pour accueillir les nouveaux habitants - Trop peu de logements pour les jeunes couples et les personnes âgées
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - 18 logements gérés par l'AIS - 4% des habitants sont logés par la SLSP Ardenne et Lesse (Société de Logement de Service Public), soit +/- 50 logements - Potentiel de reconversion du bâti existant pour répondre à la future croissance de la population 	<ul style="list-style-type: none"> - Pression foncière liée aux seconds résidents (70 résidences secondaires en 2023) - Augmentation du prix de vente des terrains et des maisons
Analyse partagée	
<p>Ces dernières années, on a pu observer une augmentation du nombre de ménages vivant dans un logement public, ce qui signifie que la commune est proactive dans l'aide qu'elle apporte aux personnes plus précarisées.</p> <p>L'accès au logement est toutefois plus compliqué pour le reste de la population. Le prix de vente des terrains et des maisons a augmenté, ce qui accentue la pression foncière déjà constatée notamment avec le nombre de résidences secondaires.</p> <p>Au niveau des aînés, la présence de la séniorie est un atout indéniable même s'il manque sans doute sur le territoire d'alternatives au passage en maison de repos.</p>	
Apports de la population	
<p>Le logement est une question importante, dont l'accessibilité est une priorité pour les habitants. Ils soulignent l'insuffisance de l'offre pour accueillir les nouveaux habitants et, plus particulièrement pour les personnes âgées et les jeunes couples, il y a trop peu de logements à louer.</p> <p>Pour faciliter l'accès à la propriété, les citoyens proposent de taxer les terrains à bâtir non bâtis. Pour répondre à la croissance future de la population, ils souhaiteraient que la rénovation du bâti existant soit favorisée, notamment parce que la zone d'habitat de la commune est déjà morcelée dans une multitude de villages et hameaux. La population souhaite que les développements immobiliers, plus particulièrement les éventuels futurs lotissements communaux, gardent une « taille humaine » pour une bonne intégration au contexte villageois. Une offre en logements trempins pourrait également être intéressante à développer pour les jeunes ménages.</p>	

Concernant les hébergements touristiques et les secondes résidences, la population estime qu'il y en a en suffisance sur la commune, ce n'est donc pas un point à développer dans le PCDR.

1.2.4 Énergie

ATOUS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Permanences d'un écopasseur - Recrutement d'un coordinateur POLLEC (2023) - Isolation de bâtiments publics (3 toitures) : local du foot d'Amberloup, salle de Houmont et École de Rechrival - Adhésion à la Convention des Maires - Placement de panneaux photovoltaïques (écoles et maison de village de Lavacherie) - 1 borne de recharge électrique sur le parking de l'Administration communale (et 4 en projets via le Plan de relance) - Éclairage public éteint de minuit à 5h du matin 	<ul style="list-style-type: none"> - Consommation énergétique élevée des bâtiments communaux (notamment l'école de Rechrival)
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Champ photovoltaïques existant à Gérumont (privé) - Présences d'éoliennes 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du coût de l'énergie
Analyse partagée	
<p>La commune s'est engagée dans une démarche de réduction de l'utilisation des ressources énergétiques notamment via son adhésion à la Convention des Maires. Il y a également la présence d'un écopasseur et un futur coordinateur POLLEC. Toutefois, la consommation énergétique, et donc le coût pour la commune, des bâtiments communaux reste élevée. Bien que le nombre de bornes de recharge électrique soit actuellement peu développé, la commune est attentive à développer ce réseau pour inscrire le territoire vers la transition électrique. Le placement de panneaux photovoltaïques va en ce sens également.</p>	
Apports de la population	
<p>Les habitants apprécient fortement les actions menées afin de réduire la consommation énergétique de la commune et des citoyens. Ils souhaiteraient davantage réfléchir à une indépendance énergétique et imaginent la création d'un collectif citoyens pour des achats groupés d'énergie.</p> <p>La présence d'éoliennes est un atout pour le territoire et les habitants ont émis l'idée de financer une éolienne communautaire, afin d'augmenter l'énergie verte de la commune.</p>	

L'éclairage public est également une question qui intéresse les citoyens. Ils suggèrent de réfléchir à l'installation d'éclairage intelligent pour diminuer les consommations d'énergie et la pollution lumineuse. D'autres idées leur semblent également intéressantes à creuser, telles que la création d'un réseau de chaleur ou d'une unité de biométhanisation. En outre, ils estiment qu'il faudrait favoriser les aides à l'isolation pour les privés.

1.2.5 Mobilité et sécurité

ATOUPS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Offre de stationnement adaptée au territoire - Réseau points-nœuds - Taxi social (commune) - Liaisons (communales) pour les déplacements lents : <ul style="list-style-type: none"> - Tillet - Lavacherie (existante) - Tillet – Amberloup (projet 2023) - Déplacements de loisirs importants - Développement de la mobilité douce (liaison verte) 	<ul style="list-style-type: none"> - Sentiment d'insécurité routière - Manque d'alternatives de type minibus - Pas de Schéma de Développement Communal intégrant un volet mobilité
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Routes régionales de transit en traversée d'agglomération - Gare IC à 17 km - 5 lignes de bus qui couvrent le territoire et relient les pôles (Namur, Marche, Bastogne et Libramont) - Aménagement de trottoirs - Liaisons (supra-communales) pour les déplacements lents : <ul style="list-style-type: none"> - Sainte-Ode – Libramont (W7 itinéraire régional) - Lavacherie – Ortheuville (SPW) 	<ul style="list-style-type: none"> - Eloignement au réseau autoroutier - Offre de transport en commun inadaptée : liaisons et fréquence (pas de bus le week-end)
Analyse partagée	
<p>Le territoire communal est traversé par deux axes routiers importants, la N4 et la N826. Cette dernière traverse des agglomérations et amène un trafic et une vitesse élevés, ce qui ne va pas sans poser des problèmes de sécurité.</p> <p>L'offre de transport en commun est limitée mais ce constat doit être nuancé par le caractère rural et morcelé de Sainte-Ode et la faible densité de sa population qui ne plaident pas en faveur du développement actuel et futur des transports en commun « classiques ». Les alternatives sont actuellement toutefois peu développées.</p> <p>Des liaisons pour les déplacements lents existent et d'autres sont en projet, ce qui permet déjà de relier certains villages entre eux. Des tronçons restent toutefois à développer pour assurer une couverture optimale du territoire.</p>	

Apports de la population

Les habitants aimeraient que la communication sur les services de mobilité existants et alternatifs soit accentuée (taxi social, etc.).

Pour la population, la route nouvellement asphaltée de Magerotte et l'aménagement de trottoirs à Lavacherie sont des points forts, bien qu'il manque des trottoirs sur la commune de manière générale. Ils relèvent une vitesse trop élevée sur les routes (particulièrement des voitures venant de Laval et d'Amberloup), elle pourrait selon eux être réduite notamment via l'installation de nouveaux panneaux routiers. À Tillet, on constate un manque de sécurité, notamment durant la fête du village.

De manière globale, la population souligne des casses-vitesses mal positionnés et la nécessité d'aménager des passages pour piétons à proximité des écoles.

1.3 Travailler, consommer et entreprendre à Sainte-Ode

1.3.1 Agriculture et produits locaux

ATOUPS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - 26,1 % des entreprises dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche - 52 exploitations agricoles (principalement des productions viandeuses) - SAU = 39,7 % du territoire (majorité de pâtures et de prairies permanentes) - Groupe d'Achats en Commun (GAC Cœur de l'Ourthe) - Marché du terroir des deux Ourthes (Amberloup, Champlon et Bertogne en juillet et août) - Marché fermier des 3 communes (à Tenneville sauf en juillet, août et janvier) - Boucheries, fromageries et bières locales - Vente directe à la ferme - 12 hectares dédiés aux légumineuses - Distributeur de viande locale 	<ul style="list-style-type: none"> - Moins 43,5 % d'exploitations agricoles depuis 2010 - Absence de point central de vente de produits locaux tout au long de l'année
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Hall relais à Bastogne 	<ul style="list-style-type: none"> - 67,2 % des agriculteurs ont 45 ans et + et 4,9 % ont moins de 35 ans
Analyse partagée	
<p>Des initiatives en matière de circuits-courts et de diversification agricole existent et permettent de valoriser les producteurs locaux. Toutefois, leur promotion semble encore trop peu importante.</p> <p>La baisse des exploitations agricoles et le vieillissement des exploitants depuis plusieurs années posent la question du renouvellement des générations d'agriculteurs, alors que Sainte-Ode est un territoire propice à l'agriculture.</p>	
Apports de la population	
<p>Les citoyens apprécient l'occasion de consommer « en direct », que ce soit en s'approvisionnant sur les marchés du terroir, via le GAC ou encore en vente directe à la ferme. Ils regrettent néanmoins l'absence d'un point central de vente de produits locaux tout au long de l'année et ils proposent d'organiser un marché de saison en plus des marchés du terroir et du marché fermier organisés durant l'été.</p>	

1.3.2 Entreprises, emplois et commerces

ATOUPS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Agence de Développement Local (ADL Tenneville, Bertogne, Sainte-Ode) - Agence Locale pour l'Emploi (ALE) - Taux de demandeurs d'emploi en baisse depuis 2018 - 257 entreprises (personnes avec numéros de TVA comprises) - 486 postes salariés (principalement Administration, défense, santé et social, commerce, transports et HoReCa) - 315 indépendants (agriculture, industrie et professions libérales) - 22 cellules commerciales de proximité (dont 5 qui répondent aux besoins quotidiens) - Nombreux distributeurs (viande, pizzas, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible ratio d'emploi intérieur (48,1 %) - Légère augmentation du taux de chômage (surreprésentation des 50 ans et +) - 23,5 % de Bénéficiaires de l'Intervention Majorée - Bénéficiaires du RIS en augmentation - 23 faillites en 10 ans - Faible offre HoReCa
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Parc d'Activités Économiques (PAE) en cours de développement à la Barrière Hinck (7ha) : début des travaux en 2023 et mise en œuvre en 2024) 	
Analyse partagée	
<p>Le ratio d'emploi intérieur de la commune est très faible en comparaison aux échelles de référence, tandis que le taux d'activité est assez élevé, ce qui indique qu'une partie importante de la population travaille dans d'autres communes plus polarisantes, ce qui est généralement le cas pour des communes très rurales.</p> <p>Une belle opportunité pour garder les entreprises existantes et pour participer à la création d'emplois est le projet du nouveau PAE en développement avec Bertogne et situé à la Barrière Hinck.</p> <p>Toujours en faveur de l'emploi, des structures ont été mises en place et sont actives sur le territoire communal : ADL et ALE.</p> <p>Les commerces de proximité sont bien présents sur le territoire communal et, complémentirement, divers distributeurs permettent aux habitants de s'approvisionner en différents produits.</p>	
Apports de la population	

L'offre existante en commerces de proximité est appréciée des habitants, même si elle est en grande partie localisée à Lavacherie. Est pointé également le manque d'établissements Horeca qui pourraient être plus nombreux.

La population est heureuse de pouvoir compter depuis de nombreuses années sur une Agence de Développement Local (ADL) transcommunale, dynamique et proactive. Ils souhaitent que celle-ci puisse continuer à soutenir le développement local en créant une dynamique autour des acteurs du commerce local et des agriculteurs.

1.3.3 Tourisme

ATOUPS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Syndicat d'Initiative - Maison de la randonnée (GTA) - 40 gîtes ruraux/à la ferme et 2 campings - 70 résidences secondaires - 2 sentiers didactiques - 2 balades Totemus (chasse au trésor/jeu de piste) - Nombreux circuits de randonnée (promenades et vtt) - Promenades thématiques pédestres et projet de voies lentes - Ardenne Nordic Park - Pêcheries et écuries (stages, cours et pension) 	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture de l'unique hôtel - Offre en restauration/cafés peu développée - Baisse du nombre de nuitées touristiques - Absence de promenade VTT balisée physiquement
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Maison du Tourisme du Pays de Bastogne - Projet européen « Ardenne Cyclo » 	<ul style="list-style-type: none"> - /

Analyse partagée

Le cadre naturel et les sentiers de randonnée sont l'atout touristique majeur de la commune à perpétuer. Le tourisme à Sainte-Ode se veut en effet vert, intégré et respectueux de l'environnement. Il repose sur différents aspects positifs tels que le calme, la nature et la forêt, les paysages et les vallées, le réseau de promenades et points nœuds, et sur des hébergements de qualité.

La commune de Sainte-Ode est dotée de multiples atouts touristiques mis en valeur et qui attirent du passage. Toutefois, certains sites sont déjà assez fréquentés et ne sont pas prédisposés à accueillir davantage de touristes.

Par ailleurs, bien qu'il existe des structures d'encadrement touristique de qualité, l'accueil des touristes semble encore déficient.

Apports de la population

Certaines pistes d'amélioration sont proposées par les citoyens pour renforcer le secteur « tourisme vert de qualité », par exemple finaliser le tronçon de voie lente existant (Tillet-Magerotte), remplacer les balises de promenades, ajouter des panneaux didactiques, quelques

bancs de repos, réfléchir à étendre les horaires d'ouverture du bureau du tourisme et organiser davantage d'événements pour attirer du monde. En outre, ils proposent de développer l'accès aux campings cars sur la commune et l'offre qui attire les touristes et génère des bénéfices et de la visibilité pour le territoire.

La priorité pour les habitants est de garder un équilibre, de veiller à la proportionnalité du développement touristique avec la taille de la commune.

2 Vision synthétique du développement souhaité à un horizon de 10 ans – Enjeux

2.1 La création d'une identité du territoire et d'un sentiment d'appartenance à Sainte-Ode

Le dépassement de l'« esprit de clocher » :

Il apparaît en effet clairement la nécessité de construire une identité commune au territoire pour dépasser l'« esprit de clocher » un peu trop prédominant actuellement. Pour rappel, Sainte-Ode n'existe pas en tant que village, ce qui ajoute à la complexité de se sentir « Saint-Odois ». Ce sentiment d'appartenance pourrait prendre racine via le monde associatif pour créer du lien entre les habitants.

Le soutien de la vie associative, sportive et culturelle locale :

Le tissu associatif et culturel doit continuer à être soutenu comme il l'est actuellement et va gagner à être développé et valorisé davantage. Des initiatives devront dès lors être menées en s'appuyant sur la commission culturelle nouvellement créée pour la mise en place de projets fédérateurs et rassembleurs et d'actions communes. Un point d'attention particulier sera porté à la communication vers les citoyens et vers les acteurs extérieurs, notamment au niveau d'une charte (logo, etc.) sur les supports de communication.

L'aménagement d'espaces de rencontre à taille humaine :

Les liens sociaux seront davantage consolidés en visant, d'une part, à intégrer l'ensemble des générations et, d'autre part, à veiller à une bonne intégration des nouveaux habitants. La poursuite d'aménagements de lieux de rencontre, structurée ou spontanée, concourra à créer des liens sociaux forts. Un travail sur l'aménagement d'espaces publics à taille humaine et adapté au contexte sera donc initié. Ils permettront de créer des lieux de rassemblement, d'échanges et de convivialité tout en intégrant une dimension identitaire.

2.2 La préservation et la valorisation des ressources naturelles

La préservation du cadre environnemental exceptionnel :

Le cadre environnemental exceptionnel, reconnu par les habitants, continuera à être entretenu, protégé et davantage mis en valeur. Une attention particulière sera également portée à la réduction des nuisances et pressions sur l'environnement, notamment pour la préservation de la qualité de l'eau ou de la forêt.

Plusieurs actions seront menées dans le cadre du PCDR afin de répondre à cet enjeu de préservation du cadre environnemental, mais pas seulement. En effet, des synergies seront créées, pour amplifier les dynamiques, avec les appels à projet BiodiverCité, le Contrat de rivière Ourthe, la Maison du Tourisme, le parc naturel mais également le GAL Nov'Ardenne.

En effet, l'adhésion de la commune au GAL Nov'Ardenne, dans le cadre de la nouvelle programmation LEADER¹, est une opportunité intéressante pour Sainte-Ode. La stratégie 2023-2027 met en avant la préservation des ressources naturelles afin de tendre vers un territoire plus résilient, et des actions seront menées pour réaliser cet objectif en synergie avec les quatre autres communes, notamment au niveau des énergies renouvelables.

La poursuite d'actions en faveur de l'énergie :

En parlant énergie, les initiatives très intéressantes menées par la commune pour, d'une part, réduire la consommation énergétique et, d'autre part, recourir aux énergies renouvelables restent d'actualité et sont à amplifier pour continuer la politique de transition énergétique du territoire. Il convient également de faire profiter les citoyens de ses initiatives (par exemple éolienne citoyenne).

La gestion encadrée du développement territorial :

A côté du patrimoine naturel, le patrimoine paysager et bâti constitue également un axe de réflexion dans le cadre du PCDR. Outre des actions de sauvegarde et de mise en valeur, le développement territorial gagnera à être encadré par des outils de gestion. On pense ici plus spécialement à la mise en place d'un schéma de développement communal ou encore un guide communal d'urbanisme.

Le renforcement d'un tourisme vert et durable sur le territoire :

Comme mentionné ci-avant, le cadre environnemental exceptionnel du territoire constitue sans aucun doute un atout majeur d'attractivité. L'enjeu sera toutefois de trouver le juste équilibre entre attractivité et préservation de l'environnement. Lorsque l'on parle d'attractivité, on pense directement au développement touristique où ce délicat équilibre est encore plus prégnant.

Dans cette perspective, Sainte-Ode gagnera à diversifier ses points d'activités et centres d'intérêts « nature », et à les disperser sur le territoire afin de rendre soutenable sur le long

¹ Qui doit être approuvée fin 2023.

terme le tourisme vert pratiqué sur la commune. Plusieurs endroits ont en effet beaucoup de potentiel sur la commune et pourront être mis en valeur dans le cadre du PCDR.

L'accueil des touristes devra également être plus structuré, en valorisant et dynamisant les structures d'encadrement existantes, plus particulièrement le Syndicat d'Initiatives qui devra devenir le lieu de passage incontournable pour les touristes. Une réflexion sur la manière d'attirer et de maintenir les touristes et les visiteurs sur le territoire pourra également être menée.

2.3 Le développement de services et de la filière économique locale, adaptés au territoire rural et à l'évolution de la population

Le renforcement de l'accessibilité aux services :

L'offre en services, au sens large du terme, bien qu'elle soit actuellement bien développée au sein de la commune, devra être améliorée et renforcée au regard notamment de la croissance et de l'évolution démographique projetée d'ici 2035.

Le maintien et l'adaptation des services existants, plus spécifique scolaires :

Au niveau des services à proprement parler, le maintien des structures scolaires est une question cruciale pour la vie communale et villageoise. Proposer des pédagogies alternatives, telle que l'école du dehors à Rechrival, contribuera à rendre les écoles plus attractives et de ce fait, assurera leur maintien. C'est en effet un enjeu important pour la commune au regard de sa pyramide des âges et de la jeunesse qui se renforce sur le territoire, avec le nombre conséquent de jeunes familles installées sur la commune.

Comme c'est le cas actuellement avec la présence de nombreuses structures, une attention particulière devra également être portée aux services pour les jeunes (adolescents) afin de répondre à leurs besoins tout en les intégrant de manière active à la vie du territoire.

L'intégration des besoins des habitants en termes de logement :

En matière de réponse aux besoins en logements, le PCDR ambitionne de dégager de nouvelles opportunités de logements (intergénérationnels et/ou tremplins) afin que les jeunes adultes puissent s'installer sur la commune.

Le besoin en logements est également observé pour les personnes âgées, au regard notamment des projections démographiques, ce qui implique que l'accès au logement devra être favorisé pour toutes les tranches d'âges de la population. Des alternatives à la maison de repos devront donc être réfléchies.

Dans cette perspective, il y aura également lieu de mener des démarches proactives afin de mobiliser des réserves foncières pertinentes et cohérentes, visant à renforcer les centralités. Outre un développement urbanistique intégré, comme évoqué précédemment, la mise en œuvre d'un schéma de développement communal permettra de définir une vision prospective visant à dégager des solutions.

Outre cet enjeu fondamental de réponse aux besoins en logements, il faudra également veiller à créer des logements dans une optique d'intégration et de mixité sociale pour répondre au premier enjeu lié au vivre-ensemble.

La promotion et le soutien à une économie basée sur les ressources locales :

Dans la mesure du possible et à l'échelle rurale du territoire, des initiatives, à l'instar de l'aménagement du PAE de la Barrière Hinck ou de la mise en place d'une ADL, devront être menées pour permettre l'accueil et le développement des entreprises et ainsi participer à la

création d'emplois pour les nouveaux habitants. Il en est de même pour le maintien des commerces de proximité dans les villages. De plus, malgré l'existence d'un hall relais, les initiatives en matière de circuits-courts et de productions locales devront être soutenues et renforcées afin de développer une filière économique adaptée aux ressources du territoire. Enfin, de manière générale, une promotion des acteurs économiques locaux devra idéalement être renforcée et plus structurée.

La sécurisation des déplacements automobiles et actifs :

La dernière thématique développée ici concerne la mobilité, sous ses différents volets. Tout d'abord, il conviendra d'apporter des solutions pour sécuriser les déplacements, que ce soit les questions de sécurité routière ou de facilitation des modes actifs, notamment le long de la N826 qui impactent notamment la traversée de l'agglomération d'Amberloup. Outre l'aspect purement sécuritaire, cette réflexion permettra d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Le développement d'une mobilité alternative adaptée au contexte rural :

Ensuite, vu le caractère rural du territoire, il sera opportun de réfléchir au développement d'alternatives aux transports en commun afin de répondre à une demande importante de la population de pouvoir se déplacer plus aisément sur le territoire. Une attention devra être portée à l'accessibilité des services pour les personnes ne disposant pas de moyens de locomotions, c'est-à-dire les aînés mais également les jeunes (adolescents).

Enfin, la commune gagnera à développer encore davantage la mobilité douce sur le territoire, en prolongeant la dorsale Lavacherie – Tillet jusqu'à Magerotte et en reliant les différents villages, ce qui permettra aux habitants qui réalisent des déplacements utilitaires de trouver des alternatives à la voiture, et aux touristes de se déplacer sur le territoire. Parallèlement, la sécurisation des déplacements dans les villages et vers les points d'intérêt sera également opportune.